

JE DONNE PAR CHÈQUE

> Je fais un don par chèque de :

30 € 50 € 100 € 150 € autre : €

à l'ordre de Radio Fidélité Mayenne.

A compléter part vos soins, merci d'écrire en lettres capitales.

DE LA PART DE :

Mme Mlle M.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

E-mail

Je désire recevoir des nouvelles de la radio par e-mail ou par courrier postal : oui non

Je désire recevoir un reçu fiscal : oui non

Pour tout don inférieur à 10 euros, aucun reçu fiscal ne sera envoyé.

Avez-vous pensé au prélèvement automatique ?

Le prélèvement automatique est un moyen simple de nous aider sans oublier !

Vous trouverez le formulaire de mandat à télécharger sur notre site dans la rubrique «Faire un don».

Vous pouvez aussi nous téléphoner ou nous écrire et nous vous enverrons par courrier le formulaire de mandat de prélèvement.

Merci pour votre générosité

Vos données personnelles

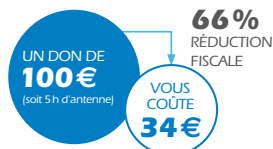
Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Radio Fidélité Mayenne pour la gestion des donateurs. Elles sont conservées pendant 10 ans. Conformément au «Règlement sur la protection des données personnelles» et de la loi «informatique et libertés», vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et de les faire rectifier en contactant Radio Fidélité Mayenne.

NOTE : Radio Fidélité Mayenne ne vend ni n'échange les données personnelles que vous lui confiez.

DÉDUCTION FISCALE DE VOTRE DON

Même avec le passage au prélèvement à la source, votre don à Radio Fidélité Mayenne vous ouvre droit à une réduction fiscale de 66% de son montant, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Ainsi, un don de 100 € ne vous coûtera que 34 €.



> LES CHIFFRES CLÉS



5H

DE PROGRAMME
LOCAL PAR JOUR



70

BÉNÉVOLES

TOUS ENGAGÉS POUR
RADIO FIDÉLITÉ MAYENNE

2

SALARIÉS



160 000 €

BUDGET ANNUEL
DE VOTRE RADIO



20€

COÛT D'UNE HEURE
D'ANTENNE